

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

DEPARTEMENT D'ETUDES LITTERAIRES

Sigles : LIT-833H et LIT-904C

Trimestre : Automne 2015

Séminaire : L'histoire littéraire.
Enjeux et frontières

Professeure : Lucie Robert

Objectifs

Qu'est-ce que l'histoire littéraire aujourd'hui ? *La théorie contre l'histoire littéraire* a longtemps été le mot d'ordre de la Nouvelle Critique. Mais aujourd'hui, quarante ans après la querelle initiée par Roland Barthes, qu'est devenue l'histoire littéraire ? Le présent séminaire se propose

- a) de faire le point sur les développements que la recherche en histoire littéraire a connus depuis 1960 ;
- b) d'examiner les diverses conceptions de l'histoire littéraire opérant dans le champ des études littéraires ;
- c) de prendre connaissance des travaux récents en histoire littéraire ;
- d) de transférer ces savoirs aux sujets de recherche des étudiantes et des étudiants.

Contenu

L'histoire littéraire introduit *l'ordre du temps* dans la recherche littéraire. D'une part, elle permet de situer un texte dans le temps particulier où il a été engendré. D'autre part, elle reconstitue, sous la forme d'un récit (Grand ou petit), l'aventure de l'écriture, de la littérature et de leurs institutions. En tant que pratique spécialisée, l'histoire littéraire s'organise ainsi selon deux pôles : a) celui de la genèse, qui établit les sources (biographie, critique génétique, édition critique) et b) celui de la synthèse, articulation de divers éléments jugés pertinents dans l'évolution de la réalité littéraire.

L'ordre du temps ne se réduit cependant pas à une réflexion sur le passé (et d'ailleurs, le présent, ça commence quand ?). Il introduit une série de relations dialectiques dont aucune recherche ne peut s'abstenir entièrement de tenir compte : le nouveau et l'ancien, la présence ou l'absence, le Même et l'Autre, l'ici-maintenant et l'ailleurs-autrefois. Il oblige chaque chercheur à se situer aux confluent de trois positions qui représentent chacune un temps particulier : le temps de l'objet étudié, le temps de l'événement en fonction duquel il est étudié, puis le temps de l'étude elle-même. L'histoire littéraire entraîne la réflexion sur les rapports entre la tradition et la création, entre le classique, le moderne et le postmoderne, entre notre temps et celui des autres. Comme l'histoire, elle est le lieu du questionnement des valeurs reçues, dont elle rappelle la genèse, le développement et, peut-être, le dépérissement.

1. Nous étudierons ainsi *la genèse de la discipline* : l'émergence de la notion de « bibliothèque » à la Renaissance, son développement à travers les écrits de Voltaire, La Harpe, Taine, Nisard, Brunetière, jusqu'aux travaux de Gustave Lanson qui, le premier, a envisagé l'histoire littéraire comme une discipline scientifique et qui en a formulé les principes méthodologiques. Nous aborderons les causes et les motifs de la remise en question opérée par la Nouvelle Critique dans les années 1960, les modalités de la « sortie de crise » et les principes et fondements du renouvellement de l'histoire littéraire.

2. Nous réfléchirons aux *objets* de l'histoire littéraire. Car la question se pose : de quoi faisons-nous l'histoire quand nous faisons l'histoire littéraire ? Étudions-nous le singulier ou le collectif ; l'unique ou le représentatif ; la pratique ou le canonique ; l'œuvre ou le discours ? S'agit-il d'une histoire littéraire ou histoire de la littérature (comme distinguaient les anciens) ; d'une histoire « tout court » (comme le proposait Roland Barthes) ; d'une histoire des idées, histoire des mentalités ou histoire sociale des pratiques culturelles (comme le voulait Lucien Febvre) ; d'une histoire du champ et des institutions (comme le suggéraient Alain Viala ou Marc Fumaroli) ou encore d'une histoire poétique (comme l'envisageait Tzvetan Todorov) ?

3. Nous exposerons *les méthodes* de l'histoire littéraire. On distinguera ici les méthodes générales empruntées à l'histoire (recherches documentaires, critique des sources) ou à la sociologie (statistique, analyse de contenu et de discours) de celles qui conservent à l'histoire son caractère spécifiquement littéraire et qui empruntent à la biographie, à l'édition critique, à la génétique, à la poétique et aux travaux sur la réception littéraire. Nous porterons ici attention aux problèmes spécifiques que soulève *l'histoire du temps présent* (proximité, inachèvement) et à leurs conséquences méthodologiques.

4. Nous envisagerons les problèmes reliés à *la construction du récit historique*, forme narrative et argumentative à la fois, qui suppose une série d'opérations de sélection et de classement puis l'établissement de liens de causalité. Le récit impose le choix des objets pertinents, la transformation de ces objets en *faits* puis en *événements* ainsi que leur *mise en intrigue*. À cette fin, l'histoire littéraire a développé une série de catégories qui permettent d'organiser le récit par paliers de regroupements successifs : l'œuvre, l'auteur, l'école (ou mouvement), le genre et la période (auxquelles on pourrait ajouter l'idée de « génération littéraire », plus récente). Nous en verrons l'intérêt et les limites.

5. Nous nous interrogerons sur *l'opportunité* de tenir un discours historique sur la littérature. L'entreprise de Pierre Nora (*Les lieux de mémoire*) a déjà démontré le lien entre les événements fondateurs et le récit comme identité narrative. Pratique moderne, conçue par des sociétés élitaires, l'histoire littéraire a-t-elle encore une fonction dans nos sociétés postmodernes qui remettent en question l'existence même du Sujet collectif (Littérature, Nation) ? où l'hégémonie d'une sorte de *transcendance historique* a été renversée par la *perte du sacré* ? La déconstruction du sujet historique est néanmoins celle d'un sujet *déjà historicisé*. Que serait alors une histoire littéraire féministe ? Quels seraient les enjeux propres à une histoire de la littérature post-coloniale ?

Pédagogie et travaux

Les travaux étudiants seront définis au début du trimestre et ils pourront être liés au projet de mémoire ou thèse de chacune et chacun. Les travaux pourront largement déborder de l'étude des littératures québécoise et française. On envisagera une présentation orale et un travail écrit. La nature de ces présentations et travaux sera déterminée en fonction du nombre et du niveau des participants. Nous entendons que les modalités pédagogiques soient fermement celles d'un séminaire, c'est-à-dire qu'elles visent d'abord la mise en commun (présentation et discussion) des travaux réalisés par les participants. La présence aux séances est donc requise.

Mon bureau est au J-4815. On peut me rejoindre par téléphone au 987-3000 poste 4296 ou, préférablement, par courriel à robert.lucie@uqam.ca.

Politique de la langue : Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Module et le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

Politique sur le plagiat : Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Retour des travaux : Les étudiants, étudiantes qui le désirent peuvent récupérer leurs travaux de fin de session en remettant au professeur une enveloppe préadressée et préaffranchie.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BÉHAR, Henri et René FAYOLLE (dir.), *L'histoire littéraire aujourd'hui*, Paris, Armand Collin, 1990, 187 p.

BLODGETT, E. D. et Denis SAINT-JACQUES (dir.) *Tendances actuelles en histoire littéraire canadienne*, Québec, Éditions Nota Bene, « Les cahiers du CRELIQ », 2003, p. 201-215.

BROWN, Marshall (dir.), *The Uses of Literary History*, Durham and London, Duke University Press, 1995, x,316 p.

EN COLLABORATION, « L'histoire littéraire, hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. XCV, n° 7, 1995.

EN COLLABORATION, « L'histoire littéraire au Québec », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. CXI, n° 1, 2011.

MECHOULAN, Éric et Christopher PRENDERGAST (dir.), « Literary History », *Sub-Stance*, 88, 1999.

MELANÇON, Robert, Élisabeth NARDOUT-LAFARGE et Stéphane VACHON (dir.), *Le Portatif d'histoire littéraire*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, « Paragraphes », 1998, xxv,697 p.

MOISAN, Clément (dir.), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 284 p.

MOISAN, Clément, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris, Presses universitaires de France, « Littératures modernes », 1987, 265 p.

PERKINS, David, *Is Literary History Possible ?*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, 192 p.

RICŒUR, Paul, *Temps et récit. I. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, « Points », 1991 [1983], 406 p.

SAVOIE, Chantal [dir.] avec la coll. de Mylène BÉDARD, *Le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Témoin et acteur de l'essor des études littéraires*, Montréal, Nota Bene, coll. « Séminaires », 2015, 221 p.

TODD, Janet, *Feminist Literary History*, New York, Routledge, 1988, 162 p.

VAILLANT, Alain, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Collin, coll. U, 2010.

VIART, Dominique, « Histoire littéraire et littérature contemporaine », *Tangence*, n° 102, 2013, p. 113-130.